

# COMPTE-RENDU de REUNION

## du CONSEIL MUNICIPAL du 18 janvier 2017

Étaient présents :

Messieurs René SCHULLER, Etienne HERISSANT, Madame Françoise DROUIN, Monsieur Philippe BERGER, Madame Aurélie BILLAUDEL, Madame Nathalie DUCROS, Madame Kavita MORILLON, Monsieur Alain MOUTON, Monsieur Jean-Pierre PARJOIE, Monsieur Ludovic PIGAULT, Madame Catherine SAUFFRIGNON, Madame Denise VINCENT, Monsieur David VERT

Absent(s) excusé(s): Monsieur LESAIN Denis et Monsieur ROBIN Sébastien

Absent(s) : Néant.

Procuration(s) : Néant.

Secrétaire de séance : Madame MORILLON Kavita

ORDRE DU JOUR :

### 1. DM : ouverture de crédit

Le Maire informe le Conseil que suite à la délibération 40/2016, il convient de diminuer les crédits au compte 002 (excédent antérieur reporté) de -89 948,52 et d'ouvrir les crédits au compte 1068 (excédent de fonctionnement capitalisés) de +89 948,52 €.

Cette opération nécessite l'ouverture et diminution de crédits comme suit :

Compte	Objet	Dépenses	Recettes
002	Excédent antérieur reporté		-89 948,52 €
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé		+89 948,52 €
TOTAL			00,00 €

Le Maire informe également que les crédits ouverts au 73925 (fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales) sont insuffisants.

Il propose d'ouvrir un crédit de

- 5 000 € au chapitre 14 « atténuation de produits »,

Par prélèvement de la somme de 5 000 € sur le fonds de roulement excédentaire de la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil donne son accord au deux décisions modificatives au BP 2016.

### 2. Modification des statuts du SIEM

Le Maire présente le projet de modification des statuts du SIEM qui sont votés à l'unanimité par le Conseil.

### 3. R.I.F.S.E.E.P.

Le Maire expose au Conseil la mise en place du R.I.F.S.E.E.P. (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel) qui remplace les précédentes primes.

Il propose également d'ajouter le C.I.A. (Complément Indemnitaire Annuel).

Après en avoir délibéré le Conseil donne son accord.

#### 4. Travaux

Le Maire présente les devis des travaux pour la rue de Marson, la ruelle Georges et la rue de Beaumont. Il propose de passer un marché avec tranche ferme : la rue de Marson et en tranche conditionnelle : la rue de Beaumont et la ruelle Georges. Les travaux ruelle Georges et rue de Beaumont étant réalisés en partenariat avec le SIEM et ne pourront être réalisés qu'en 2018. Il propose de demander la DETR sur l'ensemble du marché.

Le Maire présente le projet de travaux de mise aux normes handicapés des sanitaires de la salle des fêtes. Il propose de réaliser tous les travaux prévus (éclairage, porte de secours, porte d'entrée) de la salle des fêtes cette année et de demander la DETR sur les travaux de mise aux normes des sanitaires. Le Maire propose également de demander la DETR sur les travaux de la sacristie.

Le Conseil donne son accord à la réalisation des travaux dont les crédits seront inscrits au budget 2017 et charge le Maire de faire la demande de subvention sur les travaux précités.

#### 5. Arbre salle des fêtes

Un devis est présenté pour l'abatage du platane situé devant la salle des fêtes qui est accepté.

#### 6. Travaux de mise en sécurité rue de Châlons

Le Maire propose de demander une subvention au titre des amendes de police afin de réaliser la mise en sécurité de la rue de Châlons.

Le Conseil donne son accord.

#### 7. Remboursement avance de frais

Le Maire informe le Conseil que la secrétaire de mairie a fait l'avance de frais de 7,43€ pour l'achat de fourniture administrative.

Le Conseil donne son accord pour le remboursement des frais avancés.

#### 8. Autorisation de sortie du territoire pour les mineurs

L'autorisation de sortie du territoire est rétablie.

#### 9. Démarchage à domicile

Des personnes font du porte à porte dans la commune sous le label « Commune vertes de France ». Ce démarchage n'est pas autorisé par la commune.

#### 10. Réseau Orange

Le réseau n'est pas très performant, difficultés à avoir du réseau dans la commune, la question est posée de savoir si une solution d'amélioration est envisageable à l'échelle de la commune ?

Fin du Conseil à 20h00

Le Maire

R. SCHULLER

Le secrétaire de séance

K. MORILLON